

Vers un contrat social pour le XXI^e siècle

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Une brève histoire des contrats sociaux des XIX^e
et XX^e siècles en France et au Royaume-Uni

Crédits

Auteurs & auteurs

Mathieu Saujot, Marion Bet (Iddri)
Saamah Abdallah, Magnus Bengtsson (Hot or Cool)
Charlotte Rogers (Case, The London School of Economics and Political Science)

Citation

Saujot, M., Bet, M., Abdallah, S., Bengtsson, M., Rogers, C. (2024). *Vers un contrat social pour le XXI^e siècle – Comment en sommes-nous arrivés là ? Une brève histoire des contrats sociaux des XIX^e et XX^e siècles en France et au Royaume-Uni*. IDDRI et Hot or Cool, juin 2024.

Conseil scientifique

Ce projet, et en particulier la partie française des travaux de recherche, bénéficie de la contribution d'un conseil scientifique composé d'une diversité de disciplines, qui se réunit tous les deux mois. Nous tenons à remercier chaleureusement :

S. Dubuisson-Quellier (sociologue, CNRS et [SciencesPo](#))
M. Fontaine (historienne, [SciencesPo](#))
J. Ferrando (sociologue, experte en démocratie participative, [Missions Publiques](#))
C. Lejeune (doctorante en théorie politique de la planification écologique et des politiques climatiques, [SciencesPo](#))
M. Fleurbaey (économiste et philosophe à la [Paris School of Economics](#), coordinateur du [Panel international sur le progrès social](#))
S. Thiriot (sociologue, [Ademe](#))

Soutien financier

Ce travail a bénéficié d'un soutien financier de la Fondation européenne pour le climat (ECF), de l'Agence de la transition écologique (Ademe) et de la Caisse des dépôts et Consignations (CDC), ainsi que soutien du gouvernement français au titre du programme « Investissements d'avenir », administré par l'Agence nationale de la recherche (ANR) sous la référence ANR-10LABX-14-01.

Remerciements

Fivos Avgerinos : maquette & mise en page
Carine Antunes, Pierre Barthélemy, Natalie Karipidis : édition & correction

Résumé exécutif

Contexte et problème

Comme les marins naufragés échoués sur une île hostile et contraints de réécrire une constitution pour organiser leur nouvelle vie collective¹, il semble que les sociétés occidentales aient besoin de réfléchir en profondeur à leur projet de société, tant les pays européens traversent des tensions sociales et politiques récurrentes depuis quelques décennies – les Gilets Jaunes en France, l'épisode du Brexit au Royaume-Uni, les manifestations d'agriculteurs dans plusieurs pays d'Europe, etc. Il devient de plus en plus évident que le *statu quo* n'est pas une option viable. Afin de pouvoir agir, néanmoins, il est nécessaire de comprendre les fondements historiques de la situation actuelle.

L'hypothèse qui oriente cette recherche est la suivante : ces tensions politiques et sociales proviennent de promesses et d'accords non tenus pour une partie importante de la population. Il s'agit de promesses et d'accords de long terme, ancrés dans notre modèle social et notre démocratie, structurant les dynamiques entre les groupes sociaux, les parcours de vie des individus et leur rapport au collectif – des promesses et des arrangements qui ne sont écrits nulle part, et auxquels aucune proposition

politique à court terme ne peut répondre pleinement, tant ils sont imbriqués dans un schéma plus large. Nous pensons donc qu'il est essentiel de les révéler. Ce rapport vise à construire un cadre permettant de rendre compte et d'expliquer de manière exhaustive ces promesses et ces accords, et de les mobiliser pour décrire notre trajectoire d'hier à aujourd'hui. L'analyse de l'évolution de ces promesses dans le temps devrait nous aider à comprendre qu'elles ne sont pas immuables et à identifier les conditions de leur changement.

Nous – l'Iddri et l'Institut Hot or Cool – en tant que *think tanks* engagés dans la transition écologique, pensons qu'il s'agit là d'un travail essentiel car notre rôle est de révéler les conditions d'une transformation globale, rendant possible l'émergence de sociétés respectueuses des limites de la planète. Or la nécessaire transition écologique semble à la fois très difficile à réaliser dans le contexte actuel et requiert de modifier en partie ces arrangements sociaux et politiques de long terme. Nous sommes également convaincus que ces tensions sociales et ces crises écologiques s'expliquent en partie par les mêmes facteurs socio-économiques.

1 Nous faisons ici référence à l'histoire du naufrage du *Grafton* en 1864 sur l'île d'Auckland et des 19 mois de survie sur l'île de ses 5 membres d'équipage. Cette histoire est utilisée comme une étude de cas fascinante pour enseigner les fondements du droit dans ce livre : <https://teachers.plea.org/uploads/content/Shipwrecked-2022-12-02-HB-WEB-revised.pdf>

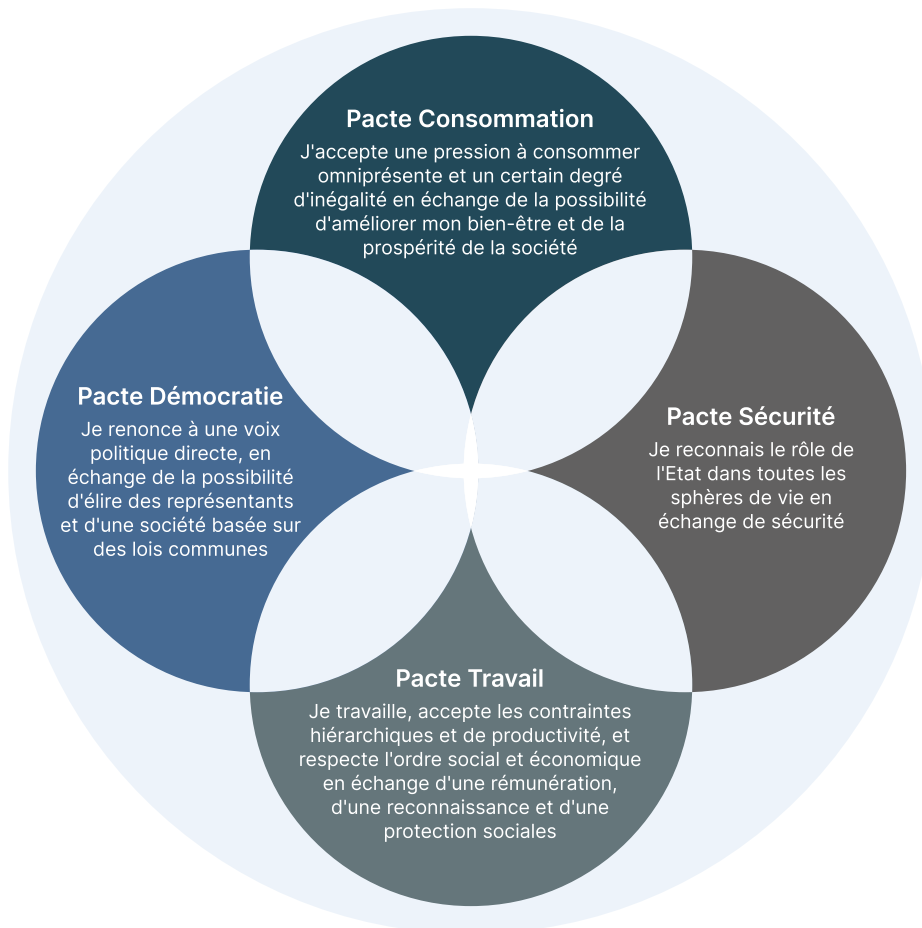
Notre cadre et notre approche

Comme d'autres organisations, nous utilisons le concept de **contrat social** pour appréhender simultanément la fragilité des équilibres et des récits sociaux actuels, ainsi que leur inadéquation au nouveau contexte écologique. Pour la [Coalition pour une économie verte](#), ce concept constitue une approche pour débattre et négocier de nouveaux accords sociétaux, susceptibles d'endiguer la crise multiforme que nous traversons et de mettre en œuvre une économie respectueuse de l'environnement. Les syndicats de travailleurs, tant internationaux ([CSI](#)) qu'euro-péens ([ETUI](#)), s'en sont emparés pour souligner la nécessité de discuter du « Pacte pour le travail » à la lumière de la transformation écologique, afin d'assurer une transition juste. Le *think tank* européen [Friends of Europe](#) souligne la nécessité d'un renouvellement du contrat social européen, à un moment où le projet européen est à un point de bascule décisif, traversé par de nombreuses crises et confronté à trois transitions (numérique, verte et démographique). Nous pensons également que le concept de contrat social est particulièrement pertinent pour désigner ce qui fait tenir notre vie collective et nous rappeler que nous pouvons renégocier les arrangements et contreparties qui structurent la société. Comme nous le verrons, cela permet d'examiner certaines des promesses collectives les plus essentielles, telles que l'autonomie et la sécurité. Cette recherche vise à contribuer à ces réflexions en proposant un diagnostic approfondi et une approche dynamique, fondés sur une analyse historique et empirique du contrat social.

Basé sur des travaux théoriques, notre cadre consiste à formuler quatre Pactes (Démocratie, Consommation, Sécurité et Travail) pour comprendre et étudier le contrat social occidental européen. Chaque pacte représente des accords et des « transactions » entre la société et l'État, entre différents groupes sociaux. Ensemble, ils définissent des règles sociales et politiques pour le fonctionnement de la société. Ces pactes représentent également des récits constitutifs qui donnent un sens à la vie des individus, car un contrat social s'accompagne de promesses collectives (par exemple, la mobilité sociale ou la reconnaissance du travail accompli). Cet ensemble de règles et de pactes constitue l'espace dans lequel les individus exercent leur autonomie (c'est-à-dire la capacité à gérer sa propre vie) et aménagent une « vie bonne ».

Un tel cadre est original en ce qu'il permet de dépasser la segmentation habituelle de ces quatre grands domaines (ou pactes) que sont le travail, la démocratie, la consommation et la sécurité, et de construire une vision d'ensemble. L'analyse historique montre que c'est en prenant en compte à la fois la logique de chaque pacte et les interactions entre les quatre que l'on peut comprendre le fonctionnement de la société. Cette approche du contrat social permet également d'identifier les aspirations structurantes de notre société moderne et de comprendre ce qui cristallise le plus nos attentes, nos promesses et nos désillusions collectives.

Quatre pactes pour définir des règles et un espace d'autonomie dans lequel l'individu peut mener une bonne vie



Cette infographie représente notre compréhension du contrat social. L'espace qui se déploie autour des quatre pactes est celui où nous atteignons l'autonomie et cultivons la «vie bonne».

Les pactes expriment tous la même logique : « J'accepte le système actuel de démocratie, de sécurité, de consommation et de travail en dépit de ses inconvénients, à condition d'en obtenir suffisamment d'avantages ». Notons que ces pactes sont en quelque sorte intangibles et implicites et que le « je » est plus un sujet fictif qui exprime la mentalité collective que la marque d'un engagement conscient de la part de chaque individu. C'est particulièrement le cas pour le Pacte Consommation : la consommation est difficilement perceptible en tant que pacte, tant les pratiques qui lui sont associées semblent aller de soi et constituent notre quotidien. Il est donc d'autant plus utile de les expliciter.

Le **Pacte Démocratie** reflète la tension durable que créent la délégation de souveraineté (des citoyens à leurs représentants), la manière dont la représentation politique est conçue, la façon dont le pouvoir est effectivement exercé au sein de la société et le fait qu'il est détenu par un nombre d'acteurs restreints. Le **Pacte Sécurité** originel – « je reconnais le monopole (étatique) de la violence légitime et par-là même l'État qui, par ce monopole, assure la sécurité des biens et des personnes » – a été étendu à une multiplicité de domaines (santé, alimentation, sécurité sociale, etc.), toujours selon l'idée que les individus acceptent et réalisent des formes d'échange consensuel, qui s'expriment à travers des règles et des normes. Le **Pacte Travail** est le reflet des droits et des devoirs des travailleurs et représente plus largement le compromis constitutif de la logique de solidarité et de l'État-providence que nous connaissons – par exemple le don de son temps et la réalisation d'un effort productif, ainsi que l'acceptation d'une hiérarchie sociale basée sur une logique méritocratique, en échange de la rémunération, la sécurité et la socialisation. Le **Pacte Consommation** exprime l'idée que la consommation n'est pas seulement un droit, mais aussi un devoir économique (assurer la prospérité dans un modèle productiviste), un devoir social (se conformer à un niveau de vie « standard ») et une promesse (appartenir à la société et s'y élever socialement par la consommation). Dans la pratique, elle a donc un coût : la pression omniprésente de la consommation de masse et la nécessité concomitante de *gagner sa vie*, ainsi que le ressentiment des laissés-pour-compte aux revenus les plus faibles.

Nos sociétés ne peuvent être modifiées aisément parce qu'elles sont construites sur un ensemble complexe d'accords implicites entre les consommateurs, les travailleurs, les citoyens et les institutions. Ces accords ont évolué sur de longues périodes et ont de fortes implications pour le présent : ils constituent notre héritage sociopolitique. Mais le concept de contrat social présuppose que nous pouvons modifier ces accords, que l'avenir repose sur notre

capacité à les adapter aux défis auxquels la société est aujourd'hui confrontée, tant sur le plan environnemental, avec le dépassement des limites planétaires, que sur le plan social. Pour ce faire, nous devons discuter de la justice et de l'adéquation de ces échanges, et des bénéfices à distribuer entre tous les acteurs de la société. C'est l'essence même de ce que nous appelons une approche par le contrat social.

Méthode et champ d'application (France – Royaume-Uni)

Sur la base de travaux théoriques, nous avons d'abord cherché à actualiser le concept de contrat social afin de l'adapter aux questions que nous posons dans notre projet, et d'en faire un cadre de réflexion, dont la figure ci-dessus est une illustration simplifiée. Nous avons ensuite utilisé ce cadre pour réaliser une revue historique des quatre pactes tels qu'ils se sont incarnés en France et au Royaume-Uni (ou plus spécifiquement de l'Angleterre pour le Pacte Démocratie), au cours de la période moderne. En effet, le Royaume-Uni et la France ont partagé des expériences historiques et contemporaines, telles que les guerres mondiales et l'avènement graduel de la société de consommation ; les deux nations ont également mis en place des systèmes nationaux de protection sociale et manifestent un fort attachement à leurs services de santé. Certes, leur appropriation historique de la démocratie diffère, l'Angleterre ayant évolué progressivement vers un système démocratique, tandis que la France a connu une mutation politique révolutionnaire. Néanmoins, les récits des deux pays sont façonnés par l'expérience de la prospérité du milieu du XX^e siècle, ce qui permet, dans une perspective plus large, de mieux comprendre les contrats sociaux européens.

La contribution et l'originalité de notre approche viennent de ce que nous amorçons la réflexion sur un contrat social futur à travers une compréhension de son évolution passée et des représentations dont il fait aujourd'hui l'objet, en focalisant l'analyse sur ces deux pays.

Sur la base de nos travaux théoriques et historiques, nous définissons ainsi le contrat social :

Le contrat social englobe les droits dont nous jouissons, les devoirs que nous acceptons, les responsabilités qui incombent aux institutions et les récits auxquels nous croyons – adhésion qui présuppose, en théorie du moins, que nous avons décidé de tous ces éléments de manière collégiale, parfois à travers des luttes sociales fructueuses. Ces pactes sont susceptibles de varier d'un groupe social à l'autre (avantages/contreparties, droits et devoirs spécifiques), même si le pacte global reste sensiblement le même.

Le contrat social actuel est en quelque sorte la Constitution implicite de notre vie commune depuis au moins la fin du XVIII^e siècle, c'est-à-dire la période où l'on est passé d'une conception divine du pouvoir à une conception démocratique et partagée du pouvoir, même si celle-ci a aussi connu des épisodes autoritaires majeurs. Il faut aussi noter que ce contrat, s'il apparaît comme un consensus, a en réalité fait l'objet de rapports de force parfois inégaux, de choix politiques non démocratiquement débattus, de luttes sociales que nous voulons retranscrire. Ce contrat social n'est pas une « nécessité », il aurait pu être tout autrement formulé, et de nombreux acteurs sociaux ont parfois tenté de faire émerger des récits alternatifs, qui proposent des compromis très différents entre les groupes sociaux.

Le contrat social de chaque pays est constitué de plusieurs couches historiques. En ce sens, il recouvre bien plus que la doctrine d'un camp politique, ainsi que des idéologies telles que le néolibéralisme², même s'il est influencé et modifié par elles. Ce que nous appelons le contrat social est le modèle hétérogène (il est traversé par des influences et des événements historiques divers) d'organisation collective qui prévaut depuis quelques décennies, inscrit dans une histoire plus longue et régulièrement actualisé par les idéologies dominantes de l'époque.

Principaux résultats et enseignements tirés de l'examen historique

Tout d'abord, cette exploration a montré la pertinence de considérer le contrat social comme un ensemble de promesses, c'est-à-dire comme quelque chose de dynamique et en partie inatteignable, mais aussi comme un modèle appelé à évoluer en fonction des attentes collectives (aucun contrat social n'est définitif). Cela nous conduit à proposer différentes manières de discuter des limites de notre contrat social actuel.

Une course sans fin pour les Pactes Consommation et Sécurité ?

Le Pacte Consommation a amélioré significativement nos conditions de vie, et la consommation est devenue un moteur économique inestimable pour les gouvernements, qui organisent et entretiennent soigneusement la consommation de masse et le consumérisme. La consommation est ainsi devenue l'activité sociale par excellence, au sens où l'on attend d'elle qu'elle remplisse les promesses autrefois associées au travail ou à l'approfondissement de la démocratie (contribuer au bien commun par une consommation éthique ; éprouver sa souveraineté individuelle dans un marché assimilé à une démocratie ; acquérir un statut social désirable dans la société). Pour tous, il s'agit d'une course sans fin, où il faut toujours acheter plus, et où de nouveaux services et objets renouvellent et élèvent sans cesse les standards de consommation. Quant aux ménages modestes, la limitation de leurs revenus, dans un contexte de consumérisme omniprésent,

les place dans une situation d'incapacité insupportable. En d'autres termes, un pacte fondé sur la réalisation d'un niveau de consommation « standard » mais constamment revu à la hausse, puisque le fonctionnement de notre économie est fondé sur la consommation de masse, n'est ni viable ni durable dans une société inégalitaire. Le Pacte Sécurité a également vu la création de nombreuses institutions et de droits pour renforcer la sécurité dans différents domaines de la vie (santé, travail, alimentation, protection civile, etc.). Ceux-ci ont été un puissant levier de progrès social, mais leur adoption est allée de pair avec une sensibilité toujours plus grande de la société au risque, ce qui peut être considéré à la fois comme une vigilance salutaire pour notre vie commune et quelque chose tirant constamment le « curseur de la sécurité » vers le haut : la limite qui sépare les risques acceptables des risques inacceptables se décale sans cesse, car nous tolérons moins l'incertitude. Ce pacte sera par ailleurs de plus en plus confronté aux défis de la sécurité climatique.

Les Pactes Démocratie et Travail en « mode veille » ?

Le Pacte Démocratie est confronté au défi permanent d'incarner ce projet radical de « souveraineté populaire », mais il est déchiré par les luttes de pouvoir et la tension perpétuelle entre le principe de représentation et un idéal de participation directe. Le Pacte Travail a également permis des avancées significatives dans

2 Le néolibéralisme, s'il fallait le définir brièvement, consisterait en l'affirmation de trois principes : 1. La société est composée d'individus qui ont un droit naturel à la liberté et qui cherchent à accroître leur bien-être. 2. L'objectif de toute société saine est d'accroître sa richesse et celle des individus par la croissance économique, ce qui implique notamment la flexibilité du travail et la mondialisation des échanges. 3. Le rôle des gouvernements est de réguler les marchés afin de garantir la libre concurrence. Nous nous référons en particulier à la définition que propose le rapport *Beyond Neoliberalism : Rethinking Political Economy*, rédigé par la Fondation Hewlett : <https://hewlett.org/wp-content/uploads/2018/04/Beyond-Neoliberalism-Public-Board-Memo.pdf>

la reconnaissance des travailleurs, mais il est pris dans la lutte classique entre le travail et le capital pour le partage de la valeur³, et les conséquences de la concurrence économique, surtout à l'heure de la mondialisation. D'une certaine manière, on peut se demander si les Pactes Travail et Démocratie ne souffrent pas de l'absence de promesses renouvelées. Avons-nous vraiment modernisé l'ancien compromis fordiste au sujet du travail et de sa finalité, et quelle est aujourd'hui la vision qui sous-tend notre rapport au travail ? Ces questions résonnent particulièrement aujourd'hui quand on sait que 30 % de la population active a un emploi « tendu » au niveau européen (39 % en France⁴ ; au sens où les demandes auxquelles le travailleur doit répondre dépassent les moyens dont il dispose pour les satisfaire⁵). Quant à notre rôle de citoyen, quelles évolutions de la vie démocratique pourraient le régénérer, ou susciter un nouvel engagement et un nouvel enchantement collectifs ? Là encore, le contexte politique joue beaucoup : le nombre d'adhérents aux partis traditionnels et aux syndicats a été divisé par un facteur de 5 à 10 au cours du dernier demi-siècle en France et au Royaume-Uni.

Par ailleurs, historiquement, le travail a suscité beaucoup d'attentes en termes d'émancipation, mais ces aspirations se sont heurtées à des limites ou à un ralentissement dans la mise en œuvre de la méritocratie, la valorisation des travailleurs clés, l'amélioration des conditions de travail, et de la capacité à s'épanouir professionnellement. De même, dans nos sociétés d'abondance, on attend désormais beaucoup du Pacte Consommation en termes d'émancipation et d'intégration, alors même que cette course à la consommation présente bien des limites (évoquées précédemment). **En définitive, les promesses de ces quatre pactes n'arrivent-elles pas au bout de leur logique ?**

Deuxièmement, cette analyse nous conduit aussi aux quatre leçons suivantes, éclairantes sur le plan politique en ce qu'elles vont parfois à l'encontre des idées reçues :

Le sentiment d'appartenance à la société consiste à avoir accès aux fruits des promesses de notre contrat social

L'héritage du passé est durable, car les pactes sont devenus des institutions, des règles et des attentes collectives (l'État-providence, par exemple). C'est ainsi sur la base des Pactes Consommation et Travail de l'après-guerre que s'est construit le concept de classe moyenne, avec tout ce qu'il implique en termes de représentations et d'attentes collectives. De plus, en fonctionnant comme des grands récits et des normes sociales, ces pactes, et en particulier les Pactes Travail et Consommation, ont d'une certaine manière déterminé les parcours de vie. Par

exemple, les travailleurs clés peuvent avoir orienté leur parcours de vie en fonction de la promesse attrayante qu'ils bénéficieraient d'une reconnaissance sociale en échange de leur investissement : leur sens de l'estime personnelle et leurs attentes sociales ont donc été construits conformément aux normes dominantes du Pacte Travail. Dans ce contexte, l'écart entre les situations sociales promises et les positions sociales réelles, parfois décevantes, est politiquement très sensible. Et les indicateurs économiques ne suffisent pas toujours à identifier une « légère » dégradation sociale. Or, ces « petites » différences en termes de positions sociales relatives peuvent se traduire par des impacts importants en termes de ressenti et de valorisation sociale des individus, qui ne sont pas sans effet sur leur socialisation et leur politisation. Par exemple, une petite baisse de salaire peut entraîner le sentiment de ne plus pouvoir consommer comme « tout le monde », de ne pas faire partie de la société « normale ». Et la remise en cause d'un secteur d'activité par le projet de transition peut conduire à un affaiblissement de la capacité de ses travailleurs à appartenir à la société (reconnaissance, peur de l'avenir, insécurité). L'approche par le contrat social permet de prendre conscience de ces enjeux.

Des libertés à protéger, mais également une autonomie à construire

Le bilan historique révèle un accroissement global de l'autonomie dans les sociétés occidentales modernes. Les deux derniers siècles ont renforcé la capacité des individus à choisir leur travail et leur rôle dans la société, à développer leur mode de vie et à améliorer leurs conditions de vie par la consommation. Les individus ont bénéficié d'institutions offrant diverses formes de sécurité leur permettant de planifier l'avenir et de gérer leur vie, d'une plus grande responsabilité des décideurs publics et de meilleures conditions de vote. La demande d'autonomie a évolué au fil du temps et la réalisation de cette aspiration, faite de lutte et de conflits sociaux, n'est jamais achevée. Les promesses et les déceptions qui en découlent doivent être comprises à la lumière de cette demande perpétuelle (certaines théories des besoins humains vont jusqu'à qualifier l'autonomie de « besoin fondamental »). Il faut donc penser ces processus de manière dynamique et percevoir leurs conflictualités potentielles, en abandonnant l'image commode mais trompeuse de l'équilibre ou du consensus pour penser l'état de la société.

L'autonomie, l'émancipation et la liberté sont au cœur de notre contrat social, car la société est à la fois ce qui rend la liberté possible et ce qui la contraint. Trop souvent, nous ne percevons la liberté que comme une réalité individuelle à protéger, en opposition à une société qui la limiterait. Notre analyse historique rappelle au contraire que si la liberté a été érigée en droit fondamental⁶, sa mise en œuvre effective dans une société complexe est un

3 Voir par exemple la note du CAE et la baisse de la part allant au travail dans les pays de l'OCDE <https://www.cae-eco.fr/que-faut-il-attendre-des-mecanismes-de-partage-de-la-valeur>

4 <https://www.eurofound.europa.eu/en/blog/2023/job-quality-pivotal-addressing-todays-workplace-and-societal-challenges>

5 Comme c'est le cas des infirmiers ou des métiers liés au transport (conducteurs, contrôleurs, etc.), par exemple.

6 « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune », article 1, *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, 1789.

processus collectif et social (Polanyi, 1944), accompli à travers nos quatre pactes. Parler d'autonomie et d'émancipation implique donc de s'intéresser aux institutions, aux situations réelles et aux processus qui conditionnent notre expérience de la liberté à travers l'accès à la consommation, la vie démocratique, les conditions de travail et la mise en place d'un cadre de vie protecteur. Cela implique, en d'autres termes, d'examiner l'application concrète de notre contrat social, qui crée aujourd'hui des tensions. L'accroissement de l'autonomie n'est donc pas une loi naturelle, ni un processus consensuel et serein d'amélioration progressive, mais le résultat d'actions collectives et de conflits sociaux. Et la « quête » de l'autonomie n'est pas sans opposants politiques, ni sans rencontrer des obstacles ou générer des effets pervers lorsqu'elle n'est pas soutenue par les ressources et les institutions qui la rendent accessible dans la pratique, ou lorsque la logique d'individualisation et de responsabilisation va trop loin, créant un sentiment d'insécurité ou de mise à l'écart chez les plus défavorisés. Ces leçons sont cruciales pour penser la transition écologique, qui présente elle-même des défis spécifiques.

Plus d'autonomie individuelle et plus de solidarité peuvent aller de pair

Alors que l'individualisme est souvent associé à l'égoïsme, il est clair que l'autonomie et la solidarité ne s'excluent pas mutuellement – bien au contraire. Plus les individus se singularisent et se spécialisent dans leur rôle professionnel (ce qui est la tendance des sociétés modernes), plus ils ont besoin les uns des autres. Ce constat peut être fait de deux manières. L'histoire montre que c'est en grande partie grâce à l'action collective – associée au progrès technique et économique – que les gains d'autonomie individuelle ont été réalisés. Les travaux sur les valeurs culturelles tendent à montrer que plus on devient individualiste, plus on valorise l'individu, et plus l'on souhaite le protéger – ce qui se traduit par des valeurs croissantes d'altruisme et d'aspiration à la solidarité.

La sécurité résulte de la mise en œuvre des quatre pactes

Un certain niveau de sécurité est une condition préalable pour pouvoir vivre sa vie dans la dignité et avec un minimum d'autonomie, comme le souligne notre revue historique. Et notre cadre souligne que le sentiment de sécurité doit être pensé

à travers l'ensemble des quatre pactes, car il est clair que les insécurités sociales créées par les conditions d'emploi, l'état des services publics et les inégalités de consommation se cumulent et démultiplient mutuellement leur impact sur les individus. À l'heure où les crises écologiques constituent une menace importante pour notre sécurité, il est crucial de prendre en compte l'emploi, l'organisation de la consommation et les pratiques démocratiques dans la recherche d'un plus grand sentiment de sécurité.

Un contrat social rompu pour certains est un contrat social rompu pour tous

Enfin, l'analyse des quatre pactes à travers l'histoire et jusqu'à leur configuration actuelle révèle des logiques de promesses non tenues et une dynamique contractuelle à bout de souffle. Pour une partie de la société, le contrat social ne semble plus (totalement) rempli. Or un contrat social rompu pour une partie importante de la population signifie que le contrat social est rompu pour l'ensemble de la société. Et l'affaiblissement des règles et des grands récits que nous partageons collectivement est loin d'être un mécanisme anodin : il implique une mise en péril de la démocratie, la mise sous tension d'une société déchirée et une économie qui ne peut plus assurer la prospérité attendue. Pourquoi ? Parce que le contrat social symbolise les règles et les arrangements collectifs qui doivent être respectés pour rendre légitimes et acceptables les contraintes qui pèsent sur notre liberté. Derrière les pactes, il y a aussi une forme de contrat social entre les élites (c'est-à-dire ceux qui ont le plus de pouvoir politique et économique) et le reste de la population. L'ensemble de ces éléments nous semble permettre de contribuer à la compréhension de la montée des tensions, et en particulier le vote pour les partis populistes autoritaires.

Mais notre contrat social peut évoluer, comme le montrent clairement nos bilans historiques. Aucun pacte social n'est naturel ou « nécessaire », au sens où il n'aurait pu être formulé autrement : il constitue toujours un choix parmi une diversité de projets de société possibles. La faculté incompressible que nous avons de le faire évoluer constitue un puissant levier politique.

Comment utiliser cette étude et les prochaines étapes de notre projet

Un modèle pour une discussion renouvelée

L'approche du contrat social que nous développons et utilisons, avec cette étude comme premier jalon, nous semble utilisable de plusieurs manières. 1) Pour jeter un regard différent sur les questions politiques brûlantes de notre actualité et mieux comprendre la situation actuelle et les défis à venir, comme l'illustre ce rapport. 2) Fournir une base de réflexion pour de nouveaux

récits politiques, qui peuvent être utiles aux partis politiques, aux acteurs de la société civile et aux divers acteurs économiques qui souhaitent s'engager dans la transition. Il nous semble évident que nous manquons de récits politiques puissants qui intègrent pleinement la nouvelle situation écologique dans une vision sociale et politique renouvelée. 3) Proposer de la matière pour les processus de démocratie participative (un rappel historique, une grammaire spécifique reprenant l'idée de pacte et d'échanges

négociés) parce que le concept de contrat social implique, d'une manière ou d'une autre, des formes de délibération démocratique. Fondamentalement, il s'agit d'un modèle pour organiser les discussions complexes que nous devons avoir sur la manière de concilier progrès social et transition écologique, en facilitant par exemple la réflexion commune avec des experts sectoriels confrontés à des difficultés de mise en œuvre pratique, avec des promoteurs d'initiatives incarnant de nouveaux modèles de société, avec la société civile engagée en faveur d'une société plus équitable et plus durable.

Conditions et coalitions pour un nouveau contrat social

L'approche du contrat social permet de formuler la question des conditions du changement dans la société. Si ce concept renvoie à une situation fictive, une forme de contrat s'est néanmoins concrétisée au cours de l'histoire par des institutions, des promesses, des concepts et des revendications bien ancrés dans nos sociétés. Les modifications des pactes ont parfois aussi été mises en évidence par des événements et des rapports qui ont marqué l'histoire⁷. Cela nous donne quelques pistes : les tensions actuelles – sociales, économiques et politiques –, par leur intensité et leur récurrence, sont-elles comparables à ces moments historiques ? Les problèmes identifiés peuvent-ils être résolus dans le cadre du paradigme actuel ? Avons-nous suffisamment d'idées critiques pour matérialiser une alternative ? Quelles coalitions nous permettront de nous projeter dans l'avenir et dans un rapport de force favorable à un nouveau contrat social ?

L'approche du contrat social est une autre façon de poser la question de la « vie bonne pour tous » dans les limites de la planète – question qui intéresse de plus en plus la communauté scientifique. L'envisager à l'intersection de ces quatre pactes, c'est considérer la « vie bonne » non seulement en termes de ce qui est fourni à l'individu par l'État ou la société, mais aussi en termes de ce qui lie cet individu aux autres à travers les quatre pactes, ce qui relie les promesses du passé aux réalisations présentes, ce qui relie les droits et les devoirs, et ce qui lie les groupes sociaux entre eux. Chaque pacte contribue à une définition spécifique de ce qu'est une vie souhaitable, et le poids variable des pactes dans la vie sociale nous renseigne donc sur l'état et la configuration de notre société dans son ensemble. Poser la question d'un nouveau contrat social, c'est aussi aborder les sources sociales et politiques du « bien-être », qu'on tend parfois à réduire à une question individuelle ou personnelle. Par exemple, un revenu insuffisant peut induire le franchissement d'un seuil de bien-être et cela peut être interprété comme des conditions sociales ne permettant plus de vivre de manière cohérente avec les normes dominantes issues notamment des Pactes Travail et Consommation.

Prochaines étapes de notre exploration

Cette première étape historique nous a permis de mobiliser de nombreux éléments empiriques, afin de les mettre en dialogue avec notre cadre théorique. Il s'agit de poursuivre dans cette voie. Comment les citoyens perçoivent-ils le contrat social de leur société, ses droits et ses devoirs ? Comment s'articule-t-il avec leur parcours de vie et leurs pratiques de consommation, de travail et de démocratie ? Comment pouvons-nous visualiser notre contrat social de manière plus empirique ? Pour répondre à ces questions, nous publierons ultérieurement la partie plus empirique de notre exploration, basée sur 1) une série de *focus groups* de citoyens organisés au Royaume-Uni ; 2) une campagne d'entretiens semi-directifs menée en France ; 3) la construction d'un tableau de bord d'indicateurs quantitatifs représentant les dimensions clés de notre contrat social. Cela nous permettra d'approfondir notre compréhension de ce que nous vivons : s'agit-il d'une crise, au sens d'une perte de repères et d'une remise en cause de l'ordre existant, lorsque des tensions et des échecs sont largement identifiés au sein de la population ? Alors que l'on ne perçoit souvent que les déstabilisations de type économique (par exemple la crise de 2008) ou, plus récemment, sanitaire, une des valeurs ajoutées de ce projet est de poser la question d'une crise latente au niveau sociopolitique, dont il faut comprendre et traiter les explosions ponctuelles.

7 Par exemple les grèves qui ont suivi la victoire du Front populaire en 1936, en France, le rapport Beveridge en 1942 au Royaume-Uni et le programme de résistance « Les Jours heureux » en France pour fonder l'État-providence, [la société du Mont-Pèlerin](#) créée en 1947, ou encore les discours de Ronald Reagan et Margaret Thatcher dans les années 1970 pour encadrer le projet néolibéral.

